

Victoire retentissante de Cuba: l'Assemblée générale rejette le blocus par 187 voix pour



Nations Unies, 2 novembre (RHC) La résolution présentée par Cuba pour demander la fin du blocus économique, commercial et financier imposé par les États-Unis a été approuvée aujourd'hui par l'Assemblée générale avec 187 voix pour.

Le texte, approuvé pour la 31e fois, a reçu deux votes contre (les États-Unis et Israël) et un État membre s'est abstenu (Ukraine).

La résolution reconnaît que le siège est l'élément central de la politique américaine à l'égard de Cuba depuis plus de six décennies.

Ses effets n'ont pas cessé un seul jour et sont connus de 80 % de la population de l'île qui ne connaît qu'un seul pays sous blocus.

Les dommages causés par cette politique entre le 1er mars 2022 et le 28 février 2023 s'élèvent à quatre milliards 867 millions de dollars.

Ce chiffre reflète la détérioration des exportations de Cuba, principalement dans le secteur du tourisme, la persécution impitoyable des opérations bancaires et financières du pays, les coûts de la délocalisation géographique du commerce, les effets sur la production et les services à la population, ainsi que les obstacles à l'accès aux technologies de pointe.



Au total, le préjudice économique, sur la base des prix courants, dépasse 159 84,3 millions de dollars, et plus d'un trillion 337 000 en tenant compte du comportement du dollar par rapport à la valeur de l'or sur le marché international.

Les effets de l'ensemble des mesures dépassent 405 millions de dollars par mois, ce qui équivaut à un million de dollars toutes les deux heures.

Le rapport présenté à l'Assemblée générale par le Secrétaire général des Nations unies, António Guterres, reconnaît que la poursuite de cette politique à l'encontre de Cuba et son inscription sur la liste

des États soutenant le terrorisme sont des actions incompatibles avec un système international fondé sur le droit.

Les actions des États-Unis sont une manifestation flagrante de l'exercice du pouvoir politique et économique en violation flagrante des droits de l'homme, y compris l'accès au développement.

?Les effets de ces dispositions sont aussi évidents qu'inadmissibles au regard de la Charte des Nations Unies et des principes du droit international, ajoute le texte également mis à la disposition des États membres.

?Selon le rapport, la situation dans le pays des Caraïbes ne fait que confirmer la nécessité de démanteler les mesures coercitives unilatérales, qui portent atteinte aux droits souverains, à la réalisation des droits de l'homme et à la réalisation des Objectifs de développement durable.

À cet égard, l'ONU a appelé les pays signataires de la résolution à maintenir leurs efforts pour mettre fin au déni injuste du droit de Cuba à l'autodétermination et au développement. (Source Prensa Latina)

<https://www.radiohc.cu/fr/noticias/nacionales/338255-victoire-retentissante-de-cuba-lassemblee-generale-rejette-le-blocus-par-187-voix-pour>



Radio Habana Cuba